

**2ARJ**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 23 rue Turbil, 69003 LYON**  
**Société en cours de formation**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DU PRÉSIDENT DU 18 DECEMBRE 2025**

Le 18 décembre 2025,  
A 14h00,

Jérôme FALLAVOLLITA, demeurant 23 rue Turbil, 69003 LYON,

Désigné en qualité de Président de la société 2ARJ, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous signature privée le 18 décembre 2025 à LYON,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Rémi FALLAVOLLITA  
Né à VILLEURBANNE le 2 mars 1987  
De nationalité française  
Demeurant 34 petite route, 69330 PUSIGNAN.

Conformément aux dispositions des statuts, Rémi FALLAVOLLITA disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

En aucun cas il n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Rémi FALLAVOLLITA ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Rémi FALLAVOLLITA percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminés par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président



Le Directeur Général

FALLAVOLLITA

**2ARJ**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 23 rue Turbil, 69003 LYON**

Les soussignés :

Monsieur Jérôme FALLAVOLLITA, demeurant 23 rue Turbil, 69003 LYON,  
Monsieur Rémi FALLAVOLLITA, demeurant 34 petite route, 69330 PUSIGNAN,  
Monsieur Angel, Antoine FALLAVOLLITA, demeurant 137bis rue Raspail, 69150 DECINES-CHARPIEU,  
Madame Arcangela FALLAVOLLITA, demeurant 137bis rue Raspail, 69150 DECINES-CHARPIEU,

agissant en qualité de seuls associés de la SAS 2ARJ, société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, dont le siège est 23 rue Turbil, 69003 LYON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 décembre 2025.

Nomment en qualité de Président de la Société pour une durée illimitée,  
Monsieur Jérôme FALLAVOLLITA, demeurant 23 rue Turbil, 69003 LYON.

Monsieur Jérôme FALLAVOLLITA dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Jérôme FALLAVOLLITA accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

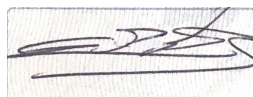
Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à LYON  
Le 18 décembre 2025

Angel FALLAVOLLITA



Arcangela FALLAVOLLITA



Jérôme FALLAVOLLITA



Rémi FALLAVOLLITA

FALLAVOLLITA

AF

AF

RF

JF